

## Protocole d'inscription scolaire dérogatoire

### **A . Inscription HORS TERRITOIRE vers CdC4B**

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli. (en fonction des effectifs)
- 2) Faire remplir la fiche dérogatoire, intitulé « inscription sur territoire cdc4b », aux établissements en respectant l'ordre suivant :
  1. Commune ou CdC de résidence pour l'avis et engagement ou non des frais de scolarité.
  2. CdC4B pour avis final
- 3) La CdC4B retournera cette fiche à la collectivité de résidence ainsi qu'à l'école d'accueil et contactera la famille pour les informer de la décision.

### **B. Inscription CdC4B vers Extérieur**

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli. (en fonction des effectifs)
- 2) Faire remplir la fiche dérogatoire, intitulé « inscription hors territoire cdc4b », aux établissements en respectant l'ordre suivant :
  1. CdC4B pour l'avis et engagement ou non des frais de scolarité.
  2. Commune et/ou Communauté de Communes d'accueil pour avis final
- 3) Cette fiche devra être retournée par le dernier signataire pour information à la CdC4B ainsi qu'à l'école demandée et informer la famille de la décision.

## **C. Inscription dérogatoire interne CdC4B**

Cette fiche d'inscription concerne :

Les demandes d'inscriptions dans une école de la CdC4B autre que celle de rattachement lié à la commune de résidence.

(Exemple : lieu d'habitation Barbezieux, école de rattachement Barbezieux inscription souhaitée Guimps)

- 1) Contacter l'école souhaitée pour savoir si l'enfant peut être accueilli (en fonction des effectifs).
- 2) Faire remplir la fiche de demande d'inscription intitulée « dérogation interne cdc4b » aux établissements en respectant l'ordre suivant :
  1. Commune de résidence
  2. Commune d'accueil
  3. CdC4B pour avis final
- 3) La CdC4B retournera cette fiche aux établissements signataires ainsi qu'à l'école d'accueil et contactera la famille pour les informer de la décision.